



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29268>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-29268

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE, LIVRAISON ET MAINTENANCE DES CONTENANTS DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD

Description : La présente consultation a pour objet la fourniture, la livraison et la maintenance des contenants de collecte des déchets ménagers (bacs à couvercle grenat ou gris et à couvercle jaune) sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud. Le marché est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1er juillet 2024

Identifiant de la procédure : 1565fcc9-6cc8-4dd0-b0f3-ca18ce2e55f5

Identifiant interne : 2024C09

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Marché à procédure formalisée en application des articles L1111-1, L1111-3, L1111-4 et L2124-1, et des articles R2124-1 et R2124-2-1° du code de la commande publique. -

2.1.6 Motifs d'exclusion

Paielement des cotisations de sécurité sociale :

Paielement d'impôts et taxes :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : fourniture, livraison et maintenance des contenants de collecte des déchets ménagers (bacs à couvercle grenat ou gris et à couvercle jaune) sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud

Description : La présente consultation a pour objet la fourniture, la livraison et la maintenance des contenants de collecte des déchets ménagers (bacs à couvercle grenat ou gris et à couvercle jaune) sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud. Ce marché est passé sous la forme d'un marché à procédure formalisée en application des articles L1111-1, L1111-3, L1111-4 et L2124-1, et des articles R2124-1 et R2124-2-1° du code de la commande publique. Le marché est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1er juillet 2024.

Identifiant interne : 2024C09

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : En application de l'article R2122-4 du Code de la Commande Publique, un marché complémentaire pourra être conclu si nécessaire par l'acheteur. Lorsqu'un tel marché est passé par un pouvoir adjudicateur, sa durée ne peut dépasser, sauf cas dûment justifié, trois ans, périodes de reconduction comprises.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le DCE est librement téléchargeable sur le profil acheteur <https://www.achatpublic.com> - référence : 2024C09 Contenu du dossier de consultation : article 3-1 du RC Modifications de détail au dossier de consultation : article 3-2 du RC Documents à remettre au titre de la candidature : article 5-1 du RC

Conformément à l'article R2143-4 du Code de la Commande Publique, le candidat a également la possibilité de renseigner sa candidature sur le profil acheteur à l'aide du document unique de marché européen simplifié (DUME), en lieu et place de la déclaration sur l'honneur précitée et des renseignements demandés aux fins de vérification de la capacité économique et financières et des capacités techniques du candidat. Au stade de la candidature, dans le cas où les pièces minimales demandées seraient absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander aux candidats de compléter leur candidature, à condition qu'une pièce a minima ait été remise pour présenter la candidature. L'absence complète de pièces entraîne automatiquement le rejet de la candidature. Documents à remettre au titre de l'offre : article 5-2 du RC À compter de la réception de la lettre de rejet, les candidats non retenus disposeront de deux mois pour récupérer leurs échantillons à leurs frais à l'adresse mentionnée à l'article 7 (remise des échantillons) du présent document. Passé ce délai, les échantillons seront détruits par l'acheteur. Les échantillons fournis par le candidat retenu seront gardés par le service des déchets de la CABCS. Critères de sélection : article 6-1 du RC. Le jugement des candidatures et des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles R2144-1 à R2144-7, R2152-6 à R2152-8, R2152-11 et R2152-12 du Code de la Commande Publique. En application des articles R2144-3 et R2161-4 du Code de la Commande Publique, les offres seront analysées en amont de la candidature. Conformément aux articles L2152-2 et R2152-2 du Code de la Commande Publique, au stade de l'analyse des offres, dans le cas où les informations minimales demandées seraient absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander aux candidats de régulariser leurs offres, sous réserve qu'elles ne soient pas anormalement basses. Cette régularisation n'est pas une demande de négociation. Elle ne permet en aucun cas de faire évoluer l'offre. L'absence de note méthodologique ou de proposition financière ne sera pas régularisée. L'offre sera déclarée irrégulière. Signature électronique de l'acte d'engagement obligatoire : article 6-2 du RC. L'acte d'engagement sera adressé au candidat retenu après attribution du marché : il devra être signé électroniquement. L'attributaire du marché devra obligatoirement détenir un certificat de signature électronique. Si l'attributaire n'est pas en mesure de signer électroniquement son acte d'engagement, son offre sera écartée et le marché sera attribué à l'entreprise classée en deuxième position au vu du rapport d'analyse des offres. Conditions d'envoi et de remise des offres et des échantillons : article 7 du RC Communication avec les opérateurs économiques : article 8 du RC

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Se référer à l'article 5 du Règlement de Consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'offre sera présentée par un seul candidat ou par un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. En revanche, un même candidat ne peut pas à la fois répondre en candidat seul et comme mandataire ou cotraitant d'un groupement. Pour autant, un cotraitant peut être présent dans plusieurs groupements.

Informations relatives aux délais de recours : Tribunal Administratif de Dijon

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Communauté d'Agglomération
Beaune Côte et Sud

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud

Numéro d'enregistrement : 20000668200013

Département : 21

Adresse postale : 14 rue Philippe Trinquet

Ville : Beaune

Code postal : 21200

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@beaunecoteetsud.com

Téléphone : 0380245718

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d979cc09-a226-440b-b362-6e97034b1340 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/03/2024 à 15:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2024